



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ivry-sur-Seine, le 25 mai 2016

Annulations de crédits dans l'ESR : la sincérité du budget initial est remise en cause !

Sup'Recherche-UNSA dénonce une nouvelle fois les coupes budgétaires ineptes et contre-productives qui affectent l'Enseignement supérieur et la Recherche, secteurs déjà exsangues. Elles traduisent une vision comptable et court-termiste totalement anachronique face aux défis qui sont en jeu.

Le budget 2016 de la MIREs (Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur) doit faire les frais d'importantes annulations de crédits, à hauteur de 256 M€, pour financer diverses dépenses urgentes de l'État.

C'est une nouvelle preuve que, contrairement à ce que prétendent les discours officiels, l'Enseignement supérieur et la Recherche ne sont en rien épargnés par les restrictions budgétaires. Ce qui est nous est régulièrement présenté comme « *globalement stable* » ou « *sanctuarisé* » passe en réalité sous la toise budgétaire sans discernement.

L'an dernier à la même époque, un décret daté du 9 juin 2015 portait annulation de crédits sur le budget de la MIREs pour 48,3 M€ en AE (autorisations d'engagement) et 93,3 M€ en CP (crédits de paiement), soit 141,6 M€ au total. **Cette année, il s'agit donc d'amputer ce budget de 114,4 M€ supplémentaires !**

Est-il besoin de rappeler les amputations notables dont le budget de la MIREs a déjà fait l'objet dans le cadre des projets de loi de finances rectificatifs de 2014 et 2015 ? **Dans ces conditions, comment croire encore en la sincérité des budgets initiaux qui nous sont présentés à grand renfort de communication chaque année ?**

Toutes ces coupes obèrent le potentiel pédagogique et scientifique des établissements et, partant, risquent de placer durablement la France parmi les plus mauvais élèves des pays de l'OCDE en ce qui concerne la part de PIB qu'elle consacre à l'ESR. En somme, l'on demande aux universités et aux organismes d'exceller au niveau international en alourdissant constamment leur fardeau, alors qu'ils ne sont déjà plus en mesure d'assurer correctement leur mission de service public.

Sup'Recherche-UNSA demande le rétablissement immédiat de l'intégralité des crédits de la MIREs et que des mesures d'urgence soient prises afin de répondre à la situation de crise que connaissent les universités et les organismes de recherche.

Contact (s) :

Stéphane LEYMARIE, Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat - 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 14 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org